

CONTEXTE & OBJECTIFS DU FONDS ODD17

Une stratégie d'investissement nationale au service des Territoires

L'étude d'impact 2018-2022 du 17^{ème} Objectif de Développement Durable (ODD 17) en France a qualifié, mesuré et illustré les effets des alliances d'intérêt général sur l'innovation, la performance et la confiance.

Afin d'élaborer une stratégie d'accélération des alliances entre les associations, les entreprises et les collectivités territoriales, le Fonds ODD 17 a soutenu la dynamique ministérielle qui a mobilisé plus d'une centaine de réseaux nationaux et locaux.

Des résultats tangibles de l'action 2020-2022

20 des 21 mesures de la feuille de route ministérielle ont atteint leurs objectifs, dont 12 ont été dépassés. La mesure restante sur le cadre juridique est en cours d'instruction à la suite d'une proposition de loi en 2021.

Fort de ces résultats, le Fonds ODD 17 a élaboré une stratégie de valorisation des coopérations territoriales autour de 4 axes : faire valoir la valeur des alliances, capitaliser les pratiques, évaluer les impacts et en modéliser les effets économiques.

Vision et mission du Fonds ODD 17

Coopérer entre différents profils d'acteurs permet à la fois de réduire les fragilités et de faire émerger de nouveaux moteurs de développement économique durable.

Là où les défis actuels de plus en plus complexes appellent à « jouer collectif », le Fonds ODD 17 vise à développer l'ingénierie d'alliance sur les territoires pour faire émerger des réponses partenariales innovantes et durables au plus près des besoins. Son action répond aux **4 objectifs ci-contre** pour lesquels les alliances sont un levier stratégique.

Le Fonds mobilise les **sept leviers d'action ci-dessous pour accompagner les initiatives partenariales innovantes**.

Les 7 leviers d'action du Fonds ODD 17



Les résultats de la stratégie de valorisation de l'ODD 17



Faire valoir la valeur des alliances

- Un **cap partagé** entre les institutions et les acteurs de terrain
- Un **cadre co-élaboré**, de la « [Charte du faire alliance](#) » à une [proposition de loi](#)
- Une [vitrine institutionnelle](#)



Capitaliser les pratiques innovantes

- Une [plateforme de capitalisation](#) des données, outils et compétences
- Une [information hebdomadaire](#) : les « [Jeudis de l'ODD 17](#) »
- [1.000 exemples & contacts inspirants \(base IMPACT-Alliances\)](#)



Evaluer les impacts des alliances

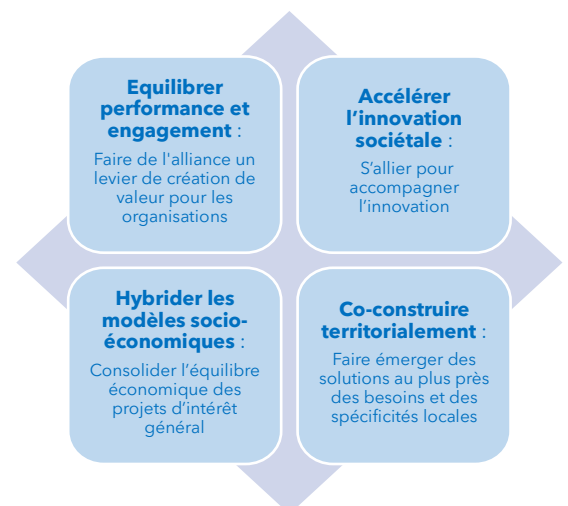
- Un [impact mesuré](#)
- Des acteurs outillés : [Collectivités territoriales](#), [entreprises](#), [associations et fondations](#)



Modéliser les effets économiques

- Un [référentiel](#) sur la diversité des **modèles socio-économiques**
- Un cycle de webinaires prospectifs : [CAP 2030 vers de nouveaux modèles](#)

Les 4 objectifs du faire alliance



RESULTATS 2020-2022 DU FONDS ODD17

Un investissement multi-facettes

Durant 3 ans, le Fonds ODD 17 a investi 3 M€ dans l'ingénierie d'alliance. **3 volets d'investissement** ont permis de répondre aux différents besoins qualifiés au cours de la mission ministérielle :

- **Partager le socle commun de connaissance**, avec pour objectif de passer d'une connaissance empirique à une compétence stratégique grâce à une coopération renforcée avec le monde académique, tant avec la recherche qu'avec l'enseignement,
- **Investir dans la co-construction territoriale**, avec pour objectif de faire la preuve de la valeur du faire alliance au travers d'une cinquantaine d'initiatives locales, et de structurer l'émergence du métier de « catalyse territoriale » pour accompagner localement les transitions,
- **Animer des dynamiques d'innovation partenariale**, avec pour objectif de mobiliser les différents écosystèmes nationaux, régionaux et locaux, et d'assurer un transfert de savoir-faire effectif sous l'impulsion active des institutions.

Panorama des investissements 2020-2022

SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCE	CO-CONSTRUCTION TERRITORIALE	DYNAMIQUES D'INNOVATION PARTENARIALE
<ul style="list-style-type: none">❑ Données :<ul style="list-style-type: none">▪ 21 études statistiques▪ 1.000 exemples inspirants❑ Outils :<ul style="list-style-type: none">▪ Plateforme odd17.org▪ 22 webinaires capitalisés▪ 30 n° de newsletters▪ 12 n° de bulletins de veille❑ Compétences :<ul style="list-style-type: none">▪ 2 parcours pédagogiques▪ 7 parcours méthodologiques▪ 3 Moocs▪ 2 formations❑ Recherche académique :<ul style="list-style-type: none">▪ 2 séminaires de recherche▪ Soutien de 4 programmes	<ul style="list-style-type: none">❑ Expérimentations locales :<ul style="list-style-type: none">▪ 50 expérimentations locales, dont 12 territoires pilotes « Chef de projet innovation territoriale »❑ Animation des « catalyseurs » :<ul style="list-style-type: none">▪ Création du site des catalyseurs, et animation de la plateforme « l'innovation territoriale en actions »▪ 3 Rencontres annuelles▪ 21 webinaires de co-développement❑ Professionnalisation du métier :<ul style="list-style-type: none">▪ Qualification des profils et situations professionnelles▪ Soutien de 4 programmes « référentiel métier & compétences »	<ul style="list-style-type: none">❑ Programmes applicatifs :<ul style="list-style-type: none">▪ Programme « Diversité des modèles socio-économiques »▪ Programme « Chef de projet innovation territoriale »▪ Programme « Numérique & territoires »❑ Animation de collectifs :<ul style="list-style-type: none">▪ GT « Fondations & Territoires »▪ GT « Entreprises & Territoires »❑ Création et consolidation de dispositifs communs :<ul style="list-style-type: none">▪ Nationaux : 6 dispositifs▪ Régionaux : 3 pôles régionaux▪ Locaux : 2 fondations et 2 PTCE

Une quadruple évaluation concluante

Après 3 ans d'expérimentation, le Fonds a démontré l'efficacité de l'investissement dans l'ingénierie. Une quadruple évaluation a permis d'en mesurer les effets.

Les résultats de l'investissement prouvent que **l'ingénierie d'alliance n'est pas une « dépense de fonctionnement », mais bien un « investissement d'avenir » à fort impact**. Elle permet en effet d'activer **trois avantages cumulatifs** :

- ✓ une **frugalité des projets** (*deux fois moins coûteux que leur équivalent sans investissement*),
- ✓ une **démarche trois fois plus durable** (*grâce à une montée en compétences des gouvernances et équipes sur l'économie d'alliance*),
- ✓ et un **coefficient de 7 pour 1** pour l'investisseur sociétal qui en a pris le risque (*en moyenne, l'investissement permet de lever 7 fois le montant que l'investisseur a lui-même investi dans le projet*).

Le Fonds ODD 17 a partagé ses enseignements au travers d'une douzaine de retours d'expérience¹ et capitalisé ses travaux sur la plateforme odd17.org². Il est aujourd'hui (re)connu comme un partenaire de référence et de confiance, tant par les acteurs nationaux que par les Territoires.

¹ <https://lerameau.sindup.net/>

² <https://odd17.org/le-fonds-odd-17>

STRATEGIE 2023-2025 DU FONDS ODD17

Les trois priorités de la nouvelle phase d'engagement

Fort des résultats de la phase d'expérimentation, le Fonds ODD 17 s'est réengagé sur la période 2023-2025. **3 priorités** ont été fixées pour cette phase de développement :

- **Contribuer activement aux Projets de Territoire qui incarnent l'ODD 17 en pratiques** : développer les liens, les lieux et les méthodes de coopération nécessaires pour inventer des solutions qui réduisent les fragilités et font émerger des moteurs socio-économiques durables au plus près des besoins et des envies d'engagement.
- **Accompagner l'émergence de nouveaux modèles socio-économiques** : investir dans les données, les outils et les compétences qui accélèrent la performance et la pertinence collective.
- **Mobiliser la jeunesse** : élaborer avec les jeunes les démarches partenariales qui assurent la cohérence des actions et une meilleure cohésion de la diversité des profils d'acteurs.

Ces priorités répondent concrètement aux trois besoins qualifiés, mesurés et illustrés dans l'étude d'impact 2018-2022 du faire alliance en France et dans ses 13 régions métropolitaines, réalisée par l'Observatoire des partenariats conjointement avec l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts. Chacune d'elles est porteuse de performance, d'innovation et de confiance pour réussir ensemble ce qu'il serait impossible de faire seul.

Les quatre modalités d'actions du Fonds ODD 17

Après avoir investi dans une cinquantaine de projets, et afin de répondre aux priorités définies, le Fonds ODD 17 a conçu et met en œuvre **4 modalités d'investissement complémentaires** :

- **Fonds d'ingénierie local (3 projets en cours)** : doter financièrement l'ingénierie du « premier kilomètre des besoins » des moyens nécessaires pour mobiliser toutes les énergies locales dans un Projet de territoire cohérent avec les besoins, les fragilités, les ressources et les spécificités du territoire. La subvention d'ingénierie est associée aux 6 autres leviers d'engagement du Fonds ODD 17³ selon les besoins qualifiés avec le Territoire.
- **Investir dans l'innovation territoriale (5 projets en cours)** : investir au travers d'une solution innovante de financement qui hybride subvention, ingénieries « rares » et consolidation des fonds propres du projet. Toujours associé aux 6 autres leviers d'engagement, le financement est triple : une subvention de gouvernance, un accompagnement stratégique & financier, ainsi qu'un apport en fonds propres.
- **Infrastructure du faire alliance (9 projets)** : investir en fonds propres dans les dispositifs de co-construction dont l'objectif est de créer des « commun(s) » mobilisant tout ou partie des 7 leviers d'action, du développement de la connaissance jusqu'à la valorisation économique du « faire alliance ».
- **Expérimentations innovantes des « investisseurs sociétaux » (4 projets)** : accompagner les acteurs publics et privés qui souhaitent s'impliquer dans leurs démarches partenariales innovantes pour en accroître les impacts et en accélérer le déploiement.

Au 18 octobre 2023, date de la signature de la nouvelle Charte d'engagement réciproque du faire alliance, **21 projets font l'objet d'un investissement en 2023** dans le cadre des nouvelles orientations 2023-2025.

³ L'accès aux données, outils et réseaux de compétences, associé à un apport en ingénierie, en fonction du dialogue de gouvernance mis en œuvre tout au long du programme sur-mesure défini conjointement, ainsi que la stratégie de valorisation des résultats et des impacts de l'initiative soutenue.

FONCTIONNEMENT DU FONDS ODD17

La Charte d'engagement réciproque du faire alliance

Déclinée de la Charte du faire alliance élaborée en 2021 avec les Territoires, les entreprises et les fondations sous l'impulsion de la Fondation des Territoires, la Charte d'engagement réciproque du faire alliance est fondée sur **21 mesures** : 7 principes, 7 modalités d'action et 7 moyens mobilisés.

Véritable « **Pari de la confiance** » avec les projets soutenus, elle propose le cap et le cadre commun qui est mis en débat au travers d'un dialogue de gouvernance tout au long du soutien du Fonds ODD 17. C'est à partir de ce « commun(s) » que sont déclinés les programmes individualisés par projet.

Après une expérimentation durant 18 mois, la version définitive de la Charte a été partagée le 18 octobre 2023, à Paris, à l'occasion du Forum National des Associations et des Fondations. Elle a été signée par la Ministre Prisca THEVENOT, Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse, du Service national universel et de la Vie Associative, Jean-Paul DELEVOYE, Président de la Fondation des Territoires, Laurence POIRIER-DIETZ et Frédérique Le MONNIER, respectivement Présidente et Déléguée générale de la Fondation GRDF, Charles-Benoît HEIDSIECK et Brigitte GIRAUD, respectivement Président-Fondateur et Vice-présidente du RAMEAU, et Florence GILBERT, Directrice générale de Wimoov, en présence de Sylvain WASERMAN, Président de l'ADEME.

Moyens mobilisés, capitalisation et évaluation des résultats

Sur la même trajectoire que celle de 2020-2022, le Fonds ODD 17 se donne pour objectif une capacité d'investissement de **3 millions d'euros sur 3 ans**. En fonction des résultats progressivement obtenus, cette capacité pourra être augmentée pour répondre aux besoins qualifiés.

La démarche de capitalisation en accès libre sur la plateforme odd17.org se poursuit dans le même esprit que celui qui a prévalu à sa création en 2021 dans le cadre de la mission ministérielle sur l'accélération des alliances stratégiques entre associations, collectivités territoriales et entreprises.

Comme pour la période d'expérimentation 2020-2022, une démarche d'évaluation sera engagée sur 18 mois à « mi-chemin » de l'échéance.

Gouvernance et pilotage du Fonds ODD 17

Le Fonds ODD 17 est gouverné par un **Comité exécutif composé au 18 octobre 2023 de 5 membres** :

- ✓ Deux sièges pour **Le RAMEAU** (*correspondant à chacune des deux phases du Fonds ODD 17*) : Brigitte GIRAUD (Vice-présidente du RAMEAU), et Charles-Benoît HEIDSIECK (Président-Fondateur),
- ✓ Un siège pour la **Fondation GRDF**, relais du co-fondateur, et bénéficiant à ce titre de cette qualification : Frédérique Le MONNIER (Déléguée générale de la Fondation GRDF),
- ✓ Un siège pour **Wimoov**, 1^{er} nouveau co-investisseur de la phase 2023-2025 : Florence GILBERT (Directrice générale),
- ✓ Un siège pour la **Fondation des Territoires** : Elodie JULLIEN (Secrétaire générale).

Cette gouvernance initiale est amenée à s'élargir durant la période 2023-2025 au fur et à mesure du développement du Fonds ODD 17.

Le Fonds ODD 17 est incubé au sein du laboratoire de recherche empirique Le RAMEAU. Il a vocation à s'autonomiser au plus tard à l'échéance 2025.